ACTION LOGEMENT

Normandie





Financer, accompagner et loger

39 M€* investis pour la **production de logements abordables**



et depuis 2018, **87,4 M€** dans les villes moyennes

32 305 aides et services** attribués
dont 5 106 ménages logés en
logement familiaux
et 188 personnes logées en
résidences collectives

44,7 M€*** d'aides auprès des salariés des entreprises

Construire et gérer

67 544 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement

757 logements neufs livrés

941 mises en chantier

1561 agréments obtenus

Chiffres clés 2023



Président



Alain PIQUET (MEDEF)

Vice-président



Régis BELLENCONTRE (CFTC)

MEDEF

Laëtitia ANDRIEUX-PAIN
Bertrand DUMOUCHEL
Didier JULIEN
Benoit LANFRY
Sandrine LANOS-MARTIN
Ophélie MAR
Arnaud MARCHAND
Alain PIQUET

CPME

Manuel FERIAL Valéry THOMASSIN

CFDT

Jean-Pierre PICHON Martine LEVASSEUR

CFE-CGC

Régis CAVILLON Aurélie TOULZE

CFTC

Régis BELLENCONTRE Franck DE BORTOLI

CGT

Christophe BISSEY Serge GIRAUD

FO

Marie-Claire LEMOIGNE Pierrick SALVI



Directeur régional : Martin RIGAUDIAT

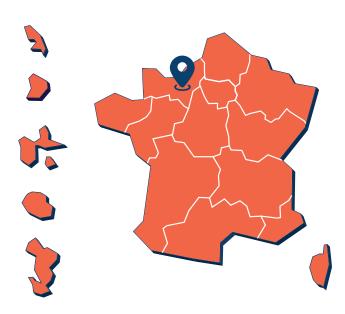
Assistante du Comité régional : Katy ROUXEL

normandie@actionlogement.fr

COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

Normandie





Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventionscadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.